Rencontre avec la Cour suprême de Slovénie

23/04/2021

Le 23 avril 2021, à l'initiative de Madame la première présidente, une rencontre a été organisée par visioconférence avec le président de la Cour suprême de Slovénie, M. Damijan Florjan□i□, pour échanger sur le thème de la qualité de la justice. Le choix de ce sujet fait écho au projet « *Améliorer la qualité de la justice* » piloté par la Cour suprême de Slovénie et récompensé du prix « Balance de cristal » 2019 de la CEPEJ.

Cette rencontre, organisée avec le soutien de la CEPEJ a été l'occasion pour la CEPEJ, représentée par Mme Muriel Décot, responsable du secrétariat de la CEPEJ, de rappeler que ce prix est décerné tous les deux ans pour récompenser des initiatives personnelles innovantes pour améliorer la qualité et l'efficacité de la justice. Jean Paul Jean, président honoraire et secrétaire général de l'AHJUCAF, ayant présidé le jury, a pour sa part souligné que le projet présenté par la cour suprême de Slovénie s'est distingué par son approche globale de l'ensemble des thématiques convergeant vers le renforcement de la confiance du justiciable (communication entre les juges et les justiciables, le bien-être au travail, l'autonomie judiciaire ...).

Les interventions de la cour suprême slovène (1) ont permis d'appréhender des méthodes plurielles et innovantes d'identification des problématiques rencontrées par le système judiciaire slovène, mais aussi l'élaboration des propositions concrètes pour y remédier.

La Cour de cassation a pour sa part exposé les réformes et réflexions conduites pour améliorer l'accessibilité et la lisibilité de ses décisions et renforcer l'efficacité de son action, objectifs qui rejoignent ceux du projet slovène : nouvelles

méthodes de travail et nouvelle rédaction des arrêts (présentation de M. Patrick Matet, doyen honoraire) ; les réflexions et groupes de travail actuels (présentation de Mme Nathalie Bourgeois-De-Ryck, conseillère) et le projet Open data des décisions de justice (présentation de Mme Estelle Jond-Necand, directrice du projet open data).

Les échanges ont permis de mettre en évidence les problématiques communes qui affectent aujourd'hui les systèmes judiciaires européens et la nécessité de poursuivre le développement de méthodes innovantes, comme la médiation, y compris au niveau de la cour suprême, ou encore le développement de la diffusion des décisions de justice, aux fins d'améliorer la qualité de la justice et renforcer la confiance des justiciables.

(1) Damijan Florjan□i□, président de la Cour suprême ; Mme Nina Betetto ; Mme Valerija Jelen Kosi ; et M. Ja□a Vrabec, responsables du projet « Améliorer la qualité de la justice ».

Slovénie

International

Par SRI / SCOM